

L'innovation dans les nouveaux États membres et les pays candidats

Résultats, obstacles et protection

Statistiques en bref

SCIENCE ET TECHNOLOGIE

13/2004

Auteur
Paul Crowley

Contenu

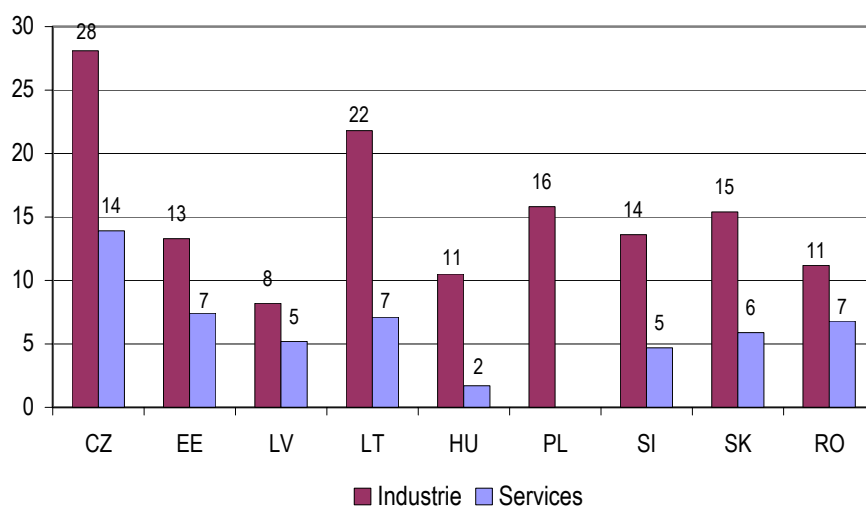
Ventes de produits nouveaux et améliorés	1
Effets de l'innovation.....	3
Facteurs entravant l'innovation	5
Protection de l'innovation	6

La présente publication rassemble les résultats des enquêtes sur l'innovation réalisées dans les nouveaux États membres (sauf Malte et Chypre) et les pays candidats (sauf la Bulgarie et la Croatie). Certains des résultats sont comparés avec une moyenne communautaire pour les anciens États membres (EU-15 moins l'Irlande, le Luxembourg et le Royaume-Uni). Les principaux sujets couverts par cette publication sont:

- les ventes de produits nouveaux et améliorés,
- les effets de l'activité d'innovation,
- les facteurs entravant l'innovation,
- la protection de l'innovation.

Ventes de produits nouveaux et améliorés

Graphique 1: Chiffre d'affaires en produits nouveaux ou améliorés, en pourcentage du chiffre d'affaires total pour toutes les entreprises



Note: Les données pour la Hongrie ne couvrent pas les "Industries extractives"



Les ventes de produits nouveaux ou améliorés introduits par l'entreprise sur le marché au cours des trois dernières années constituent un indicateur de production couramment utilisé pour l'innovation (cet indicateur n'est pertinent que pour les entreprises réalisant de l'innovation de produits). On peut également opérer la distinction entre des produits nouveaux uniquement nouveaux pour l'entreprise et des produits nouveaux également nouveaux pour le marché. Les données du graphique 1 et du tableau 1 se réfèrent à des entreprises introduisant des produits nouveaux pour l'entreprise elle-même.

On observe d'assez grandes variations entre les pays en matière de chiffre d'affaires en produits nouveaux ou améliorés, mesuré en pourcentage du chiffre d'affaires total de toutes les entreprises. En République tchèque, 28% du chiffre d'affaires industriel correspondait à des produits nouveaux ou considérablement améliorés pour les entreprises (voir graphique 1) tandis qu'en Lituanie, ce chiffre était de 22%. En Lettonie, les produits nouveaux ou améliorés représentaient seulement 8% du chiffre d'affaires industriel.

En moyenne, les grandes entreprises affichent une part plus élevée du chiffre d'affaires en produits nouveaux ou améliorés que les petites entreprises (tableau 1). La tendance est très marquée dans certains pays, par exemple en République tchèque où 39% du chiffre d'affaires des grandes entreprises industrielles résultent de produits nouveaux ou améliorés, tandis que pour les petites entreprises, la proportion n'est que de 5%. Mais dans les pays comme l'Estonie, la Hongrie et la Lettonie, il n'y a pas

de grande différence entre les classes de taille dans le secteur industriel.

Chaque pays avait un pourcentage de chiffre d'affaires correspondant aux produits nouveaux ou améliorés plus élevé dans l'industrie que dans les services. Dans le secteur des services, la République tchèque enregistrait de nouveau le pourcentage le plus élevé, avec 14% de son chiffre d'affaires en produits nouveaux ou améliorés, contre 28% dans l'industrie. Le reste des pays se situaient entre 5 et 7%, sauf la Hongrie, avec 2%. La différence décelée entre ces secteurs s'explique probablement par le fait qu'il est plus difficile de cerner les produits nouveaux et améliorés dans le secteur des services.

Lorsque l'on restreint l'analyse aux produits qui sont également nouveaux ou améliorés pour le marché, les chiffres sont évidemment plus bas (voir tableau 2). La République tchèque et la Roumanie affichaient les pourcentages les plus élevés, à la fois dans les secteurs industriel et des services (respectivement 9% pour l'industrie et 5% pour les services) tandis que la Hongrie enregistrait les chiffres les plus bas dans les deux secteurs (2% et 1%). On observe également une tendance à des variations moindres entre les différentes classes de taille: c'est en République tchèque, dans le secteur industriel, que se trouvait l'écart le plus creusé (2% pour les petites entreprises contre 13% pour les grandes entreprises), tandis que l'Estonie et la Hongrie présentaient toutes les deux un taux légèrement plus élevé pour la classe des petites entreprises que pour les grandes. Il est mal aisé de tirer des conclusions fermes sur les raisons expliquant la différence de structure en fonction des classes de taille entre les pays.

Tableau 1: Chiffre d'affaires en produits nouveaux ou améliorés, en pourcentage du chiffre d'affaires total de toutes les entreprises, par secteur et classe de taille

Nace	Classes de taille	EU-15	République tchèque	Estonie	Lettonie	Lituanie	Hongrie	Pologne	Slovénie	Slovaquie	Roumanie	Turquie
Total	Petites	:	5	7	2	4	4	:	4	3	5	:
	Moyennes	:	14	12	10	8	3	:	8	4	9	:
	Grandes	:	33	12	7	22	10	:	13	18	11	:
	Toutes	:	22	10	6	15	6	:	10	12	9	:
Industrie	Petites	:	5	12	7	6	10	:	7	2	7	:
	Moyennes	:	12	16	10	13	7	11	10	6	12	:
	Grandes	:	39	11	7	25	11	20	15	19	11	:
	Toutes	:	28	13	8	22	10	16	14	15	11	:
Services	Petites	:	6	6	1	4	1	:	3	3	5	:
	Moyennes	:	16	7	10	5	1	:	5	3	7	:
	Grandes	:	21	12	7	14	4	:	6	13	9	:
	Toutes	:	14	7	5	7	2	:	5	6	7	:

Note: Les données pour la Hongrie ne couvrent pas les "Industries extractives"

Tableau 2: Chiffre d'affaires en produits nouveaux ou améliorés pour le marché, en pourcentage du chiffre d'affaires total pour toutes les entreprises, par secteur et classe de taille

Nace	Classes de taille	EU-15	République tchèque	Estonie	Lettonie	Lituanie	Hongrie	Pologne	Slovénie	Slovaquie	Roumanie	Turquie
Total	Petites	:	2	4	1	2	3	:	3	1	5	:
	Moyennes	:	4	5	2	4	1	:	4	3	7	:
	Grandes	:	11	5	3	5	2	:	7	9	9	:
	Toutes	:	7	4	2	4	1	:	5	6	8	:
Industrie	Petites	:	2	5	3	4	7	:	4	1	6	:
	Moyennes	:	3	7	4	7	2	2	4	3	9	:
	Grandes	:	13	4	2	4	1	7	9	10	10	:
	Toutes	:	9	5	3	5	2	5	7	8	9	:
Services	Petites	:	2	3	1	2	1	:	2	1	4	:
	Moyennes	:	4	3	1	3	0	:	3	2	5	:
	Grandes	:	7	7	6	8	2	:	1	6	7	:
	Toutes	:	5	4	2	4	1	:	2	3	5	:

Note: Les données pour la Hongrie ne couvrent pas les "Industries extractives"

Effets de l'innovation

Alors que la section précédente s'intéressait principalement à un indicateur de production spécifique (ventes de produits nouveaux ou améliorés), les entreprises étaient également invitées à indiquer, dans leurs réponses à l'enquête, le degré d'importance d'une liste donnée d'effets de l'innovation. Les effets orientés produits ont généralement été placés en tête. Dans tous les pays, sauf la Lituanie, une meilleure qualité des biens ou services est l'effet que les entreprises ont déclaré comme le plus important dans le secteur industriel (voir tableau 3a). Dans ce tableau, les pourcentages varient considérablement entre les pays, mais il faudrait se concentrer sur le classement des effets mentionnés. À une exception près (la Hongrie), les pays ont classé une gamme élargie de biens et services comme le deuxième effet le plus important. Une part de marché renforcée a également été jugée comme un effet important dans plusieurs pays.

Parmi les effets orientés procédés, la capacité de production améliorée est celui qui a été le plus fréquemment déclaré (de très grande importance pour les entreprises industrielles turques), alors que la réduction des coûts était mentionnée moins souvent comme très importante. En Lituanie, des coûts salariaux réduits et la réduction des matières et énergies consommées figuraient cependant parmi les effets importants.

La conformité aux normes ou règlements primait en général sur la réduction des coûts et l'amélioration de l'impact environnemental.

Cette structure des effets de l'innovation ne variait pas beaucoup par secteur ou par classe de taille. Cette structure ne s'écartait pas tellement de celle des effets déclarés par l'UE-15.

Tableau 3a: Entreprises indiquant les effets suivants comme nettement importants, en pourcentage de toutes les entreprises industrielles actives dans le domaine de l'innovation

	EU-15	République tchèque	Estonie	Lettonie	Lituanie	Hongrie	Pologne	Slovénie	Slovaquie	Roumanie	Turquie
Effets orientés produits											
Gamme élargie de biens et services	29	26	24	22	12	48	:	43	13	31	40
Marché ou part de marché augmentés	24	18	19	18	15	65	:	29	10	25	35
Amélioration de la qualité des biens ou services	41	31	29	26	7	68	:	44	23	46	64
Effets orientés procédés											
Flexibilité de production améliorée	23	18	21	13	9	34	:	25	13	25	24
Capacité de production améliorée	29	17	23	14	11	30	:	26	12	30	38
Coûts salariaux réduits par unité produite	20	13	11	9	12	25	:	11	6	12	28
Réduction des matières et énergies consommées par unité produite	11	8	9	9	12	37	:	13	6	12	15
Autres effets											
Amélioration de l'impact environnemental ou des aspects sanitaires et sécuritaires	18	12	9	14	9	43	:	19	9	20	22
Conformité aux règlements ou normes	21	11	12	19	5	47	:	31	8	15	37

Tableau 3b: Entreprises indiquant les effets suivants comme nettement importants, en pourcentage de toutes les entreprises de services actives dans le domaine de l'innovation

	EU-15	République tchèque	Estonie	Lettonie	Lituanie	Hongrie	Pologne	Slovénie	Slovaquie	Roumanie	Turquie
Effets orientés produits											
Gamme élargie de biens et services	30	29	30	26	17	52	:	42	12	42	:
Marché ou part de marché augmentés	25	18	24	20	18	59	:	24	4	35	:
Amélioration de la qualité des biens ou services	38	29	30	23	8	51	:	51	17	52	:
Effets orientés procédés											
Flexibilité de production améliorée	15	12	14	8	7	16	:	25	4	22	:
Capacité de production améliorée	16	7	12	18	5	7	:	20	4	22	:
Coûts salariaux réduits par unité produite	11	6	8	7	7	4	:	4	1	12	:
Réduction des matières et énergies consommées par unité produite	6	4	5	5	8	11	:	10	3	16	:
Autres effets											
Amélioration de l'impact environnemental ou des aspects sanitaires et sécuritaires	9	7	6	7	3	35	:	10	4	22	:
Conformité aux règlements ou normes	16	9	10	20	3	37	:	27	0	18	:

Note: Les données pour la Hongrie ne couvrent pas les "Industries extractives". Les données pour la Turquie ne couvrent que l'"Industrie manufacturière".

Facteurs entravant l'innovation

L'activité d'innovation des entreprises peut être entravée pour diverses raisons. Le tableau 4 ci-dessous montre les principaux facteurs entravant l'activité d'innovation des entreprises.

Les facteurs économiques sont généralement déclarés comme les obstacles les plus importants à l'activité d'innovation, le problème des sources de financement figurant comme le facteur le plus handicapant, pour la plupart des pays: 7 sur 10 dans le secteur industriel. Des coûts de l'innovation trop élevés sont aussi considérés comme une grande entrave: les entreprises industrielles tchèques et turques les ont déclarés comme le facteur principal. Les risques économiques constituaient également un facteur

négatif important entravant l'innovation. Les entreprises de Lituanie sont les seules qui n'ont pas présenté les facteurs économiques comme les entraves les plus sérieuses à l'innovation.

L'absence de personnel qualifié n'a pas été mentionnée comme un facteur négatif crucial, pas plus que le défaut d'informations sur la technologie ou les marchés. L'importance des diverses entraves ne variait pas beaucoup par secteur ou par classe de taille. Il est frappant de noter que l'absence de personnel qualifié a été jugée comme un problème plus grave dans les pays de l'UE que dans les nouveaux États membres et les pays candidats.

Tableau 4a: Entreprises déclarant les entraves suivantes comme nettement importantes, en pourcentage de toutes les entreprises industrielles actives dans le domaine de l'innovation

	EU-15	République tchèque	Estonie	Lettonie	Lituanie	Hongrie	Pologne	Slovénie	Slovaquie	Roumanie	Turquie
Facteurs économiques											
Risques économiques	16	9	14	9	4	16	15	11	14	8	43
Coûts de l'innovation	23	22	25	21	0	19	19	21	26	22	44
Sources de financement	17	8	31	27	1	27	21	24	41	31	31
Facteurs internes											
Rigidités organisationnelles	5	2	3	4	7	6	5	4	3	2	7
Personnel qualifié	15	7	13	9	6	8	4	13	4	5	9
Informations sur les technologies	5	1	6	6	7	5	4	4	2	3	8
Informations sur les marchés	5	3	8	7	6	11	4	8	4	4	7
Autres facteurs											
Règlements et normes	9	3	8	6	5	10	7	4	7	7	13
Réactivité des clients	5	5	10	6	5	18	8	5	9	3	6

Tableau 4b: Entreprises déclarant les entraves suivantes comme nettement importantes, en pourcentage de toutes les entreprises de services actives dans le domaine de l'innovation

	EU-15	République tchèque	Estonie	Lettonie	Lituanie	Hongrie	Pologne	Slovénie	Slovaquie	Roumanie	Turquie
Facteurs économiques											
Risques économiques	19	8	11	8	5	7	3	14	6	9	:
Coûts de l'innovation	26	16	19	18	1	25	20	22	15	20	:
Sources de financement	22	6	23	22	2	25	14	25	16	28	:
Facteurs internes											
Rigidités organisationnelles	7	1	6	5	11	1	2	6	3	2	:
Personnel qualifié	19	4	14	5	9	6	6	10	3	3	:
Informations sur les technologies	4	1	3	3	8	0	2	1	1	3	:
Informations sur les marchés	5	2	4	1	8	4	4	2	1	2	:
Autres facteurs											
Règlements et normes	15	3	8	11	8	10	5	5	3	13	:
Réactivité des clients	8	3	9	3	6	8	5	8	10	5	:

Note: Les données pour la Hongrie ne couvrent pas les "Industries extractives" Les données de la Turquie ne couvrent que l'"Industrie manufacturière"

Protection de l'innovation

Les entreprises peuvent recourir à diverses méthodes afin d'essayer de protéger leur innovation des concurrents (voir tableau 5). La méthode formelle la plus courante, pour tous les pays, était l'utilisation de marques, un quart des entreprises actives dans le domaine de l'innovation en République tchèque, Estonie, Lettonie et Lituanie déclarant l'utiliser.

On observait une répartition plus équilibrée dans l'utilisation de méthodes stratégiques, la confidentialité et les avantages de l'avance figurant tous deux en bonne place. Environ 40% des entreprises exerçant une activité d'innovation en Estonie utilisaient les avantages de l'avance tandis que 44% des entreprises dans la même situation en Slovénie recouraient à la confidentialité. La protection par des méthodes comme les brevets, les dessins ou les droits d'auteur était beaucoup moins pratiquée, la plupart des pays déclarant que 10% ou moins des entreprises actives

dans le domaine de l'innovation avaient recours à ces méthodes de protection.

Un effet de taille apparaît clairement. Les grandes entreprises sont bien plus concernées par la protection de leurs innovations que les petites. En Lettonie par exemple, on a observé généralement une différence allant de 8 à 21 points de pourcentage dans l'utilisation de méthodes de protection par les grandes et les petites entreprises, ce schéma se répétant dans tous les autres pays. L'Estonie était souvent le pays présentant la différence la moins marquée selon les classes de taille des entreprises, en particulier pour ce qui est des méthodes stratégiques. Cet effet de taille pourrait s'expliquer par le fait que les grandes entreprises consacrent davantage de ressources à l'innovation, introduisent plus d'innovations nouvelles sur le marché et, partant, ont besoin d'une protection accrue.

Tableau 5: *Brevets et autres méthodes de protection utilisés dans les entreprises actives dans le domaine de l'innovation, en pourcentage de toutes les entreprises actives dans le domaine de l'innovation, dans tous les secteurs, par classe de taille*

	Classes de taille	Méthodes formelles				Méthodes stratégiques		
		Dépôt d'une demande de brevet	Enregistrement des dessins	Marques	Droits d'auteur	Confidentialité	Complexité de conception	Avantages de l'avance sur les concurrents
EU-15	Petites	:	:	:	:	:	:	:
	Moyennes	:	:	:	:	:	:	:
	Grandes	:	:	:	:	:	:	:
	Toutes	17	14	21	6	27	19	36
République tchèque	Petites	6	4	19	9	7	7	17
	Moyennes	7	8	28	12	17	8	15
	Grandes	16	16	38	11	20	13	19
	Toutes	7	7	23	10	11	8	17
Estonie	Petites	7	4	23	6	22	22	40
	Moyennes	12	4	32	8	21	21	44
	Grandes	18	9	41	8	27	20	35
	Toutes	9	4	26	7	22	22	41
Lettonie	Petites	4	4	16	7	21	21	31
	Moyennes	14	14	30	10	24	22	29
	Grandes	28	22	47	23	39	29	41
	Toutes	10	9	24	10	24	22	32
Lituanie	Petites	7	4	18	9	18	11	26
	Moyennes	4	8	25	5	25	14	32
	Grandes	8	17	43	11	35	26	41
	Toutes	6	7	23	8	22	14	30
Hongrie	Petites	4	7	8	5	10	0	2
	Moyennes	7	10	7	11	7	0	2
	Grandes	12	11	22	24	15	0	13
	Toutes	5	8	9	8	10	0	3
Pologne	Petites	:	:	:	:	:	:	:
	Moyennes	:	:	:	:	:	:	:
	Grandes	:	:	:	:	:	:	:
	Toutes	:	:	:	:	:	:	:
Slovénie	Petites	7	7	7	3	44	26	46
	Moyennes	8	8	7	1	40	24	37
	Grandes	13	13	14	3	51	28	38
	Toutes	9	9	9	2	44	26	41
Slovaquie	Petites	1	4	9	7	7	4	4
	Moyennes	10	10	24	8	12	11	9
	Grandes	14	15	36	9	23	13	23
	Toutes	6	8	18	8	11	8	9
Roumanie	Petites	3	5	9	4	6	4	7
	Moyennes	8	8	17	4	7	5	9
	Grandes	14	17	24	5	12	8	9
	Toutes	7	8	14	4	7	5	8
Turquie	Petites	:	:	:	:	:	:	:
	Moyennes	:	:	:	:	:	:	:
	Grandes	:	:	:	:	:	:	:
	Toutes	:	:	:	:	:	:	:

Note: Les données pour la Hongrie ne couvrent pas les "Industries extractives"

➤ CE QU'IL FAUT SAVOIR – NOTES METHODOLOGIQUES

Dans tous les pays, l'enquête sur l'innovation s'est fondée sur l'enquête communautaire sur l'innovation (Community Innovation Survey – CIS) et, sauf en Pologne, sur la dernière édition de celle-ci, CIS3. Les questionnaires nationaux sont très proches du questionnaire commun CIS3 élaboré par Eurostat, même s'ils s'en écartent légèrement dans certains pays. L'enquête réalisée en Pologne s'inspire essentiellement de CIS2, mais même pour ce pays, de nombreuses variables sont comparables à celles de CIS3. CIS s'appuie sur le Manuel d'Oslo (deuxième édition, 1997), qui fournit des lignes directrices méthodologiques et définit les notions de base de l'innovation. La période de référence pour l'enquête sur l'innovation présentée ici est généralement 1998–2000 (Estonie, Pologne, Slovaquie et Turquie) ou 1999–2001 (République tchèque, Hongrie, Lettonie, Lituanie et Slovaquie). Pour la Roumanie, la période de référence est 2000–2002. La Bulgarie a lancé une enquête pour la période 2001–2003, mais les résultats ne sont pas encore disponibles. Dans tous les pays adhérents, c'est l'institut national de statistique qui a été responsable de l'enquête sur l'innovation. Pour une majorité de pays, il s'agissait de la première enquête de grande envergure sur l'innovation.

Population cible

L'unité d'observation statistique était l'entreprise dans tous les pays, sauf en Turquie, où l'établissement (unité d'activité économique au niveau local) a été utilisé. Cela tient principalement au fait que le répertoire statistique des entreprises ne comportait pas les informations nécessaires sur les entreprises. Tous les pays ont pris en compte les entreprises d'au moins 10 salariés et les résultats présentés correspondent aux totaux nationaux extrapolés à ce groupe de taille. La plupart des pays ont suivi rigoureusement les recommandations d'Eurostat concernant les classes de la NACE à prendre en compte pour CIS3 (voir encadré). Seule la Turquie a exclu plusieurs classes de la NACE du champ d'observation de son enquête, et ce principalement dans le secteur des services. N'ont pas non plus été inclus la section C ("Industries extractives") en Hongrie, la division 73 ("Recherche-développement") en Pologne et le groupe 74.3 ("Activités de contrôle et analyses techniques") en Slovaquie.

Industries extractives	Section C
Industrie manufacturière	Section D
Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau	Section E
Commerce de gros et intermédiaires du commerce	Division 51
Transports et communications	Section I
Activités financières	Section J
Activités informatiques	Division 72
Recherche-développement	Division 73
Activités d'architecture et d'ingénierie	Groupe 74.2
Activités de contrôle et analyses techniques	Groupe 74.3

Mode d'enquête

La méthode d'enquête utilisée combinait généralement un recensement pour les grandes entreprises et un sondage stratifié pour les entreprises plus petites. En Estonie, Slovaquie et Turquie (secteur des services), un recensement a été effectué pour toutes les entreprises (de plus de 10 salariés). Dans tous les pays, l'enquête

sur l'innovation a eu lieu par courrier postal. Celle-ci était obligatoire pour les entreprises dans la plupart des pays, sauf en Estonie, Hongrie et Turquie. La Hongrie et la Turquie ont enregistré des taux de réponse inférieurs à 40%. Dans les autres pays, ces taux ont varié entre 63 et 88%, se situant ainsi largement au-dessus de la moyenne d'environ 55% obtenue pour les États membres de l'UE dans le cadre de CIS3.

Innovation

Une *innovation* est un produit (bien ou service) nouveau ou amélioré de façon significative introduit sur le marché ou l'introduction au sein d'une entreprise d'un procédé nouveau ou amélioré de façon significative. Les innovations sont basées sur les résultats de nouveaux développements technologiques, de nouvelles combinaisons de technologies existantes ou l'utilisation d'autres savoirs acquis par l'entreprise. Une innovation peut être élaborée par l'entreprise innovatrice ou par une autre entreprise; toutefois, la simple vente d'innovations entièrement élaborées et mises au point par d'autres entreprises n'est pas prise en compte comme une activité innovante. Les innovations doivent être nouvelles au sein de l'entreprise concernée; les innovations de produit ne doivent pas forcément être des nouveautés sur le marché et, dans le cas des innovations de procédé, l'entreprise ne doit pas forcément être la première à avoir mis en place le procédé en question.

Une *innovation de produit* est un produit (bien ou service) soit qui est nouveau, soit qui présente une amélioration significative par rapport à ses caractéristiques fondamentales, à ses spécifications techniques, aux logiciels incorporés ou à d'autres composants immatériels, aux usages prévus ou à la commodité d'utilisation. Les modifications de nature purement esthétique ne sont pas prises en compte.

Par *innovation de procédé*, il faut entendre tout procédé qui est nouveau ou qui a été sensiblement amélioré au niveau de la technologie de production, des méthodes de prestation de services ou de livraison de produits. Le résultat (du procédé) doit être important par rapport au niveau de la production, de la qualité des produits ou encore des coûts de production et de distribution. Les modifications de nature purement organisationnelle ou managériale ne sont pas incluses.

Entreprises exerçant une activité d'innovation

Entreprises ayant exercé tout type d'activité d'innovation durant la période de l'enquête, à savoir ayant introduit ou mis en œuvre de nouveaux produits et/ou procédés et/ou ayant exercé une activité d'innovation en cours et/ou abandonnée.

Innovateurs ayant réussi

Entreprises ayant introduit ou mis en œuvre de nouveaux produits et/ou procédés.

Classes de taille

Les classes de taille suivantes, établies sur la base du nombre de salariés, ont été utilisées pour calculer les résultats agrégés:

Petites entreprises	10 à 49 salariés
Moyennes entreprises	50 à 249 salariés
Grandes entreprises	250 salariés ou plus

Dans la présente publication: : non disponible

Les données utilisées pour la présente publication ont été extraites le 15 juin 2004.

Pour en savoir plus:

➤ **Les bases de données**

[Site web EUROSTAT/Science et technologie/Enquête sur l'innovation dans les entreprises de l'UE](#)

Les journalistes peuvent contacter le service média support :

Bâtiment BECH, Bureau A4/017 • L-2920 Luxembourg • Tel. (352) 4301 33408 • Fax (352) 4301 35349 •

E-mail: eurostat-mediasupport@cec.eu.int

European Statistical Data Support:

Eurostat a mis en place, conjointement avec les membres du "Système statistique européen", un réseau de centres d'appui, qui couvrira presque tous les États membres et certains pays de l'AELE.

La mission de ces centres sera d'aider et d'orienter les utilisateurs qui se procureront des données statistiques européennes sur l'internet.

Vous trouverez sur notre site internet des informations précises sur ce réseau de centres d'appui:

www.europa.eu.int/comm/eurostat/

Une liste des bureaux de vente dans le monde est disponible à :

l'Office des publications officielles des Communautés européennes.

2, rue Mercier – L-2985 Luxembourg

URL: <http://publications.eu.int>

E-mail: info-info-opoce@cec.eu.int

BELGIEN/BELGIQUE/BELGIË - DANMARK - DEUTSCHLAND - EESTI – ELLÁDA - ESPAÑA - FRANCE - IRELAND - ITALIA - KYPROS/KIBRIS – LUXEMBOURG - MAGYARORSZÁG – MALTA - NEDERLAND - ÖSTERREICH - POLSKA - PORTUGAL - SLOVENIJA - SLOVENSKO - SUOMI/FINLAND - SVERIGE - UNITED KINGDOM - BALGARIJA - HRVATSKA - ÍSLAND – NORGE - SCHWEIZ/SUISSE/SVIZZERA - AUSTRALIA - BRASIL - CANADA - EGYPT - MALAYSIA - MÉXICO - SOUTH KOREA - SRI LANKA - T'AI-WAN - UNITED STATES OF AMERICA

La présente publication a été réalisée en collaboration avec Marie-Noëlle Dietsch et Frank Foyn.

TEXTE ORIGINAL: Anglais